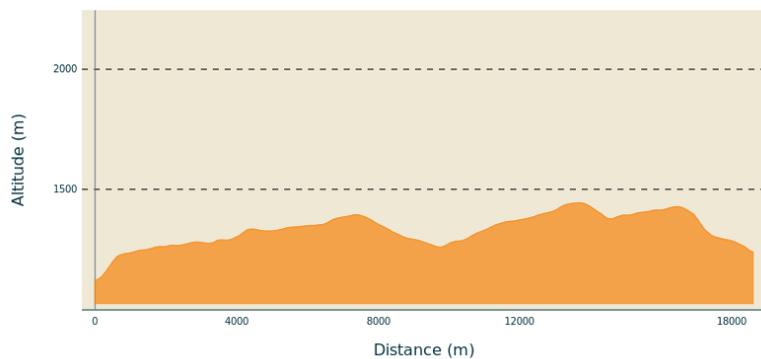


Traversée VTT des Monts d'Ardèche (étape 4)

MONTAGNE D'ARDECHE - MAZAN-L'ABBAYE

Profil altimétrique



Altitude min 1122 m Altitude max 1444 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 7 h

Longueur : 18.6 km

Dénivelé positif : 523 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Art contemporain, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

Départ : Mazan l'abbaye

Arrivée : Auberge du Bez, Borne

Balisage :  GR  VTT Circuit local

Communes : 1. MAZAN-L'ABBAYE 2. ASTET 3. Saint-Etienne-de-Lugdars 4. BORNE

1. Depuis l'abbaye de Mazan, remontez jusqu'à la route et prenez la petite route qui monte en face en direction d'un pré. Empruntez un raidillon en terre jusqu'à une barrière et traversez le pré jusqu'à atteindre une forêt (montée très raide au total sur 400 mètres).
2. Le chemin dans la forêt rejoint une piste forestière que vous empruntez à droite. Après 550m vous rejoignez une intersection avec un poteau de randonnée.
3. A ce poteau, prenez la piste qui part à droite en direction de La Chavade sur 2,1km.
4. Vous rencontrez un nouveau mât de randonnée, prenez la piste à gauche qui part en direction de la Chavade. Après 300m en sous bois, vous rejoignez une route.
5. Tournez à droite et suivez la sur 200m. A la maison forestière de Becque (le nom figure sur la maison).
6. Contournez la maison et prenez un petit chemin dans un pré qui part en direction de la forêt. Ce chemin devient caillouteux sur quelques mètres, et traverse un bois de sapin Douglas puis une zone humide qui longe de la route. Après 2km, vous arrivez à un carrefour.
7. Prenez à droite sur 10m puis le chemin à gauche ou vous traversez à nouveau une zone humide (en cas de pluies récentes préférez la route !). Suivez la route en direction des éoliennes à l'horizon.
8. Lorsque vous rencontrerez un mât de randonnée, empruntez le chemin qui monte à gauche sur 150m pour rejoindre la route un peu plus haut. Vous arrivez sur un panneau « ligne de partage des eaux Atlantique - Méditerranée ». Suivre la route qui part à gauche sur 350m.
9. Prendre la petite route qui monte à droite (panneau « impasse »). Vous atteignez une barrière sur votre droite, empruntez le chemin en terre en face de vous sur 250m.
10. Emprunter le chemin qui passe à gauche entre les hêtres, à la bifurcation du chemin. Le chemin descend entre les genêts sur 900m, pour rejoindre la route que vous suivez jusqu'au Col de la Chavade.
11. Traverser la route en face...Attention à la traversée : route très passante ! Une fois de l'autre côté, descendre la petite route sur 50m, puis prendre le chemin à droite, puis à gauche pour atteindre la route.
12. Roulez sur 400m puis tournez à droite vers la ruine.
13. La route devient rapidement un chemin caillouteux sur quelques mètres puis une piste roulante (c'est une piste de ski de fond l'hiver). Vous atteindrez une piste plus importante que vous suivrez à gauche - restez sur cette piste principale tout droit jusqu'à la station de ski de La Chavade / Bel Air.
14. Une fois à la station, suivre les bâtiments sur la droite et emprunter la piste de ski qui s'élève en face de vous. Continuer sur cette piste tout droit, jusqu'à atteindre le bord de la route.
15. Prendre alors le chemin à droite puis à gauche jusqu'à une grande barrière. Passer à côté pour aller sur la route (présence d'un poteau de randonnée) et remonter la piste à droite en direction des éoliennes pendant 1,2km.
16. Vous atteignez à nouveau un mât de randonnée...suivez un petit sentier en herbe en direction du Col du Pendu à gauche. Cet ancien chemin muletier longe une ruine et descend vers la route.
17. Arrivé à un carrefour de chemins, prenez celui d'en face qui suit la lisière des sapins pendant 900m.
18. Atteindre une petite route et un compteur électrique. Descendez à gauche sur 10m puis prenez le chemin à droite, qui passe près de petits pins, au-dessus de la route. Le chemin va passer devant une halte randonneur en bois où vous pourrez faire une halte en cas d'intempérie.
19. Lorsque vous rejoignez la route, prenez la direction « Le Bez » par cette même route. Dépasser un panneau « Col du Pendu ». Après 200m après l'itinéraire emprunte le chemin à droite.
20. **Attention ! Chemin caillouteux assez technique. Il est déconseillé aux personnes peu à l'aise en descente qui privilégieront la route.**
21. Le chemin atteint un délaissé en bord de route. Trouvez une barrière qui se soulève et empruntez le chemin qui traverse les genêts, jusqu'à emprunter un chemin qui vire à gauche en direction de la lisière de la forêt. Vous rencontrerez à nouveau une barrière basculante, puis une troisième que vous franchirez

